

22/03/2019

## Le n° 5 de la rue Paul Devigne sera vendu par le CPAS de Schaerbeek

***Le potentiel de l'immeuble situé au n° 5 de la rue Paul Devigne n'a pu être exploité à sa juste valeur ces dernières années. Afin de réhabiliter le bâtiment, ce dernier sera prochainement mis en vente par son propriétaire, le CPAS de Schaerbeek.***

La maison sise au n° 5 de la rue Paul Devigne, propriété du CPAS de Schaerbeek, fera l'objet d'une vente de gré à gré. Depuis plusieurs mois, l'immeuble est régulièrement squatté, ce qui concourt à accélérer sa détérioration et est source de nuisances pour le voisinage.



Fin 2018, les services technique et social du CPAS sont allés à la rencontre des occupants de l'immeuble afin de les informer de la décision de vente et de les inviter à libérer les lieux, ainsi qu'à se rendre aux permanences du Service Logement du CPAS afin de trouver d'autres alternatives. Jusqu'à présent, ceux-ci n'ont toujours pas quitté la maison.

Pour Sophie Querton, nouvelle Présidente du CPAS de Schaerbeek, « *il doit être mis fin à l'occupation illégale de l'immeuble, en concertation avec notre Service Logement qui, pour les aspects sociaux, pourra accompagner les personnes concernées.* » Et de poursuivre : « *il va de soi que nous devons valoriser le patrimoine immobilier propriété du CPAS de Schaerbeek, dont cette maison de la rue Paul Devigne. Il est de notre devoir de trouver une solution quant au devenir de cet immeuble. Le fruit de sa vente nous permettra de développer de nouveaux projets en faveur des Schaerbeekois les plus précarisés* ».

En sa séance du 20 mars 2019, le Conseil de l'Action sociale de Schaerbeek a décidé de procéder aux travaux requis mais également de poursuivre les procédures en cours afin de libérer l'immeuble en vue d'une vente de gré à gré.